



Procès-verbal de la 46^{ème} Assemblée Générale Samedi 3 juin 2023 – Salle du Gotha à ANCENIS

PV adopté le 15/06/2024.

Quorum : 125 clubs présents (sur 177) représentant 70.6 % des voix (687 sur 862 voix).

Sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

Le Président de la Ligue ouvre cette Assemblée Générale à 9h40.

Merci à la mairie d'Ancenis St Géréon de nous recevoir. Merci à Thierry GALVIN, Président du comité de Loire Atlantique, de nous accueillir également sur son territoire.

2. Allocutions des élus présents

Mot d'accueil du Maire de la ville d'Ancenis-St Géréon, Monsieur Rémy ORHON :

« Ravi de vous accueillir à Ancenis, chez vous, pour la 2^e année. C'est un honneur pour nous. Nous partageons les mêmes valeurs du sport : collectif, respect de toutes les diversités.

Notre politique est basée sur 4 axes :

- *Animer : sur tout le territoire, auprès des écoles, autour des JO, auprès des jeunes, de tous les publics ;*
- *Accompagner l'ensemble des clubs : avec des rencontres régulières avec les différents clubs d'Ancenis. Mise à disposition des infrastructures sportives ;*
- *Faciliter les projets : accueil de la Maison Territoriale du Handball, de la Ligue de rugby sur le stade du Bois Joli ;*
- *Investir pour le sport, entretien et nouvelles infrastructures en cours de création de 2 terrains synthétiques.*

Nous vous accueillons avec plaisir. Bonne journée de travail ».

Intervention du représentant du CROS des Pays de la Loire, Monsieur Bernard CHÉNEAU :

« Heureux d'être avec vous ici pour cette AG, à laquelle je représente Anne CORDIER, Présidente du CROS. Votre ligue est en pointe, brille sur tous les terrains et je souhaite qu'elle brille au JO, aussi bien en masculin qu'en féminin.

Le CROS rassemble toutes les Ligues sportives. La journée des bénévoles s'est déroulée dernièrement. Elle sera renouvelée pour les 50 ans du CROS.

Création d'un Conseil des jeunes. Il faut les inciter à nous rejoindre car ils sont l'avenir.

Des perspectives de changement avec le changement du siège de la Ligue à Ancenis.

Bonne AG et bravo pour votre dynamisme sportif. »

Discours du Président du Territoire de Handball des Pays de la Loire, Monsieur Alexis HUAULMÉ :

« Monsieur Le Maire de la Ville d'Ancenis, Cher Rémy,

Monsieur Le Représentant du Comité Régional Olympique et Sportif, Cher Bernard,

Mesdames, Messieurs les administrateurs de la Ligue de Handball des Pays de la Loire,

Mesdames, Messieurs, Président.es de Comités Départementaux ou leurs représentants,

Mesdames, Messieurs, Président.es des clubs du territoire des Pays de la Loire, ou leur représentant,

Chers amis,



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Tout d'abord vous exprimer notre plaisir de vous retrouver ce jour à Ancenis pour notre 46^e Assemblée Générale de la Ligue de Handball des Pays de la Loire. Je dis bien notre Assemblée Générale, car elle vous appartient, elle nous appartient. Cette Assemblée Générale se doit d'être partagée, co-construite, animée autour d'un objectif commun : la réussite du Handball en Pays de la Loire.

Cette réussite, comme tous les ans, on vous la doit, grâce à votre engagement en tant que club, votre engagement en tant que dirigeant, votre engagement en tant que bénévole. Nous savons ô combien votre participation à la vie démocratique est importante, ô combien vous êtes le fervent défenseur de notre citoyenneté. Votre engagement avec et pour les jeunes licenciés de notre Fédération est fondamental, nous ne l'exprimons pas assez, mais comme je peux le faire tous les ans, je tenais en premier lieu à vous remercier. J'ai pour habitude de porter quotidiennement ce message auprès de nos représentants politiques, pour leur faire entendre votre voix, pour faire en sorte que le monde associatif soit considéré à sa juste valeur. L'absence des représentants politiques de notre territoire ce jour, à notre Assemblée Générale, représentante de plus de 29 500 pratiquants en Région Pays de la Loire, témoigne de l'importance accordée au monde associatif par nos représentants politiques. On connaît la capacité du monde associatif à se mobiliser, mobilisons-nous collectivement pour appeler à une politique plus engageante, à une politique du développement, à une politique affirmée au service du sport dans notre territoire.

Comme je le disais précédemment, cette année est exceptionnelle sur plusieurs sujets. Le premier, l'objectif que nous avons réussi collectivement à atteindre, celui de retrouver un nombre de licenciés important au sein de notre territoire, nous sommes à ce jour exactement 39 674 licenciés tout confondus en Pays de la Loire, nous sommes la 6^e plus grande ligue de France. Ce résultat, c'est grâce à vous qu'on le doit, à votre engagement pour la promotion de notre sport, à votre engagement au service de notre ambition, pour que l'on parle de handball partout en Pays de la Loire. On n'est pas encore à la hauteur d'autres sports, mais nous progressons positivement.

Pour donner quelques chiffres sur cette saison :

- 29 648 licenciés contre 27 651 sur la saison 2021/2022, soit une augmentation de près de 2 000 licences ;
- 10 126 licenciées féminines contre 9 261 sur la saison 2021/2022 – 1^{re} fois dans l'histoire du handball en Pays de la Loire que nous dépassons la barre des 10 000 licenciées féminines ;
- 8 751 créations de licences contre 8 134 sur la saison 2021/2022.

Les différentes actions de développement de la pratique avec les acteurs du monde scolaires et périscolaires portent ces fruits, poursuivons collectivement dans cette dynamique pour faire en sorte qu'un maximum d'enfants, de jeunes et d'adultes rejoignent notre belle pratique.

Notre pratique, elle ne sera belle qu'à condition, que l'on s'engage tous collectivement, contre toutes les formes de violences qui sévissent aujourd'hui dans notre sport. Le nombre de dossiers traités par la commission de discipline est en augmentation, saison après saison. Le nombre d'actes antisportifs se multiplie. Malgré nos efforts collectifs, nous n'arrivons pas à endiguer certains comportements, je le sais pour avoir été au côté de beaucoup d'entre vous cette saison pour tenter de régler des situations. Nous devons poursuivre nos efforts, nous devons lutter contre l'ensemble de ces formes de violences pour permettre à nos pratiquants de pratiquer sereinement et en permettant au handball de rester le sport pour lequel, tous, nous nous engageons. La Fédération Française de handball a lancé une nouvelle campagne de communication le 15 mai dernier, je vous invite à la découvrir maintenant et à la partager au sein de vos clubs.

Au-delà de ces éléments peu joyeux, notre territoire a vécu une belle année sportive à tous les niveaux de jeu ! Merci à l'ensemble des acteurs qui ont permis une saison riche en résultats, quelquefois plus que serrés en fin de championnat : joueuses, joueurs, arbitres, entraîneurs, responsables de salle, officiels de tables, tuteurs, accompagnateurs d'arbitres... Ce fut un réel plaisir de vivre ces émotions tout au long de la saison. Nous souhaitons bon vent aux équipes jeunes et adultes qui se qualifient dans les championnats nationaux et qui quitteront nos championnats territoriaux et la bienvenue aux accédants des départements qui rejoindront nos championnats régionaux et territoriaux. Félicitations à vous, à vos clubs et aux joueurs et joueuses. Bien évidemment, même si le sort est moins satisfaisant, nous n'oublions pas les équipes relégables au niveau national et qui rejoindront nos championnats la saison prochaine. Nous ne doutons pas de la capacité de chacun des clubs à se remobiliser pour un horizon plus joyeux.

Bien au-delà, et comme nous en avons l'habitude tous les ans, je souhaiterais féliciter et valoriser nos 3 clubs professionnels du territoire, locomotive de notre sport en Pays de la Loire. La tâche est plus ardue cette année, normalement notre



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Assemblée Générale est à la suite de tous les championnats, elle est désormais plus tôt, avant même la fin des championnats pour les clubs professionnels.

Tout d'abord, je souhaiterais que l'on applaudisse et que l'on félicite grandement le club d'Angers SCO Handball, qui après avoir retrouvé la N1 il y a un an, retrouvera la ProLigue dès la saison prochaine après un championnat en N1 Élite quasi parfait. Les hommes d'Issam TEJ terminent leur saison avec 64 points, 19 victoires, 2 nuls et 3 défaites. Mais le championnat n'est pas tout à fait terminé, au-delà de la qualification en ProLigue la saison prochaine, le SCO devra rivaliser ce soir, dans sa salle du Haras à Angers, avec le club du Montpellier Handball, leader de la Poule 4 de Nationale 1 avec 70 points. Bien évidemment, l'ensemble du territoire sera derrière vous ce soir, pour vous accompagner à aller chercher ce titre, qui plus est à la maison ! Ensuite, le HBC Nantes, bien entendu, qui nous aura fait vibrer toute la saison en LiquiMoly Starligue. Une saison tellement exceptionnelle qu'elle continue encore aujourd'hui à tenir tout le monde en haleine, match après match. Après sa victoire en tout début de saison du Trophée des Champions, les Nantais peuvent obtenir le titre de Champion de France - en cas de victoire face à Sélestat la semaine prochaine – ou aller chercher une nouvelle Coupe cette saison, avec la Coupe de France à l'Accor Hotel Arena la semaine prochaine face à Montpellier. Plus de 2 000 supporters nantais seront du déplacement pour vous encourager. Allez Nantes !

Pour finir, cette fois-ci nous en sommes sûrs, les Neptunes de Nantes terminent troisième du championnat de Ligue Butagaz Energie. Le meilleur résultat des nantaises depuis la constitution de la marque Neptunes de Nantes. Cette troisième place est significative de qualification pour la Coupe d'Europe pour la troisième saison d'affilée. Bravo aux nantaises et aux Neptunes de Nantes pour la mise en vie d'un réel projet de performance au service du sport au féminin.

Je profite de ce focus sur nos clubs professionnels pour évoquer nos pôles espoirs, vous pourrez retrouver dans le rapport d'Assemblée Générale, le bilan de chacun d'entre eux bien évidemment. C'est avec une grande fierté que le territoire connaît des sélections très régulières de nos athlètes dans les équipes de France jeunes, il est important qu'on le valorise, pour valoriser nos joueuses et nos joueurs, mais également pour valoriser la formation de notre territoire. Ces sélections montrent la qualité des joueuses et des joueurs mais également le travail quotidien de nos entraîneurs, dans les clubs, dans les sections sportives et bien évidemment au pôle espoir.

Sur le volet social, notre territoire poursuit également son engagement au service du développement de notre discipline, en lien avec les comités départementaux, pour permettre à l'ensemble des clubs de développer de nouvelles pratiques, de renforcer leur nombre de licenciés, en poursuivant la formation des dirigeants pour les accompagner au sein de leur fonction. Sur ce volet, nous savons d'ailleurs qu'un des axes de travail qui est fortement à impulser est la question du renouvellement de la gouvernance associative au sein de nos structures, tellement difficile à mettre en œuvre aujourd'hui. Je souhaite saluer ici l'engagement fort de notre Fédération lors de sa dernière Assemblée Générale, d'ouvrir sur le sujet pour tenter d'accompagner les clubs le mieux possible. Le territoire des Pays de la Loire participera aux travaux au service de nos structures, notamment dans le cadre de l'accompagnement à l'engagement des jeunes bénévoles. Ils sont l'avenir de notre société, ils sont l'avenir de nos structures associatives. C'est avec fierté également que notre territoire s'est réinvesti de façon très importante sur le développement du HandEnsemble, en lien notamment avec l'arrivée d'Emmanuelle Guyomarch sur le poste d'agent de développement du para-handball, nouvelle compétence de la FFHANDBALL depuis le 1^{er} juillet 2022. L'année a été rythmée par un nombre important d'événements, de formations et de projets.

Sur le volet événementiel, la saison 2022/2023 aura été encore plus riche que les précédentes. Notre territoire a accueilli entre autres :

- Le match France / Pologne de l'équipe de France A féminine à Nantes le 30 octobre 2022,
- Une étape du tournoi de France et le match France / Pays-Bas le 4 janvier 2023 au Mans,
- Les interpôles masculins du 27 février au 5 mars 2023 à Nantes,
- Le match France / Brésil de l'équipe de France A féminine à Mouilleron le Captif le 11 avril 2023
- Les intercomités (Tour régional ; Interrégionaux et N-1)
- Les finales de la coupe des Pays de la Loire et des finales territoriales.
- ...

L'ensemble de ces événements sont importants pour la valorisation de notre pratique et au service de la valorisation de notre sport auprès des licenciés. Nous prenons l'engagement lors de l'Assemblée Générale 2022 de travailler à l'accueil de nos équipes de France sur la saison suivante, nous avons eu l'occasion d'accueillir 3 matchs sur une seule et même saison. Je prends l'engagement que nous poursuivrons le travail pour faire en sorte de revoir l'une de nos équipes de France dans la région avant les Jeux Olympiques de Paris 2024.



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Chers amis, comme vous pouvez l'entendre, de nouveau une année riche en Pays de la Loire.

Avant de conclure ce rapport moral, je tenais à remercier très chaleureusement l'ensemble des administrateurs de notre territoire, pour leur engagement, leur professionnalisme et leur humanisme au service de notre Fédération. Vous êtes et vous contribuez à faire Fédération. Je remercie également chaleureusement les comités départementaux pour le travail partenarial et cette volonté de développer le handball au sein de leur département, avec l'ensemble des partenaires de notre Fédération.

Pour terminer, je tenais à remercier et à féliciter, avec beaucoup d'admiration, l'ensemble des salariés de notre Ligue, et plus particulièrement deux d'entre eux qui nous quittent à la fin de cette saison, à savoir Noam BAUMONT et Axel GIRAUDEAU, nos deux apprentis du service Communication, Marketing et Événementiel, qui après 1 an de travail à nos côtés poursuivent leur cursus de formation. On pourra noter leur engagement, leur motivation et leur professionnalisme pendant l'ensemble de cette année d'alternance. Nous vous souhaitons bon vent pour la suite de votre carrière professionnelle, au plaisir de vous croiser autour des terrains.

Chers amis, je vous souhaite une excellente Assemblée Générale 2023, forte en échanges, en co-construction, en découverte et en projets. C'est avec grand plaisir que je prendrai le temps d'échanger avec un maximum d'entre vous aujourd'hui. Je vous redis notre plaisir d'être à vos côtés.

Je vous souhaite une excellente journée. »

3. Les votes

1. Cooptation de Marion CRANIER, nouveau membre du CA et Présidente de la Commission Communication

Pour : 620 - Abstention : 25 - Contre : 0

Délibération adoptée.

Laëtitia SZWED-BOBET a démissionné de sa fonction auprès de la ligue, pour s'investir auprès des Colosses aux pieds d'argile.

Marion CRANIER est issue du club du Lion d'Angers.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 juin 2022

Pour : 614 - Abstention : 58 - Contre : 5

Délibération adoptée.

3. Adoption du rapport moral des Secrétaires Généraux

Pour : 654 - Abstention : 23 - Contre : 0

Délibération adoptée.

4. Adoption des rapports des Commissions Territoriales

Pour : 624 - Abstention : 53 - Contre : 0

Délibération adoptée.

5. Adoption du rapport des Trésoriers

Pour : 646 - Abstention : 26 - Contre : 0

Délibération adoptée.



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Stéphane MOREAU, Trésorier Général, présente les comptes de la Ligue, diffusés dans le Spécial AG.

Litiges en cours avec l'URSSAF, qui nous réclame la subvention versée à tort selon eux lors, dans le cadre du chômage partiel pendant le COVID. Une provision URSSAF a été faite. Dossier en cours.

Résultat déficitaire de 16 752 €.

ASB REZE : pourrait-on avoir une comparaison avec 2019, année avant COVID, pour avoir une vraie comparaison ?

- ➔ On compare toujours sur N-1.
Plus de recettes en lien avec le nombre de licenciés. Le départ de David BURGUIN (CTS) engendre plus de dépenses.
- ➔ Il faut prendre en compte le changement de mandature. La nouvelle liste fédérale a fait des choix, notamment dans l'organisation des matchs de l'équipe de France. 3 rencontres avec l'équipe de France cette année, mais générant nettement moins de bénéfices qu'avant. Le CTI sera modifié à partir de 2023, les règles étaient en lien avec la Loi Notre sur les territoires. Les Pays de la Loire n'avaient pas reçu plus de trésorerie, comparé aux autres territoires.

6. Quitus du Trésorier

Pour : 631 - Abstention : 22 - Contre : 0

Délibération adoptée.

7. Affectation du résultat : -16 752 € aux fonds propres du bilan consolidé

Pour : 657 - Abstention : 14 - Contre : 6

Délibération adoptée.

8. Adoption des bilans des activités de l'ETR/ITFE/Pôles Espoirs

Pour : 640 - Abstention : 37 - Contre : 0

Délibération adoptée.

Alexis remercie Charles LAIRY qui quitte la Ligue pour rejoindre l'OGC NICE, en tant que responsable Pôle Espoir Féminin.

9. Projet COC 1 : évolution des championnats N3F

Pour : 550 - Abstention : 85 - Contre : 30

Délibération adoptée.

ECV : téléchargement des rencontres le samedi et le dimanche matin ?

- ➔ C'est un règlement fédéral. Il ne faut pas télécharger trop tôt. Une anomalie peut apparaître mais se résout dans la semaine suivante...

ST NAZAIRE HB : Étant 3^e de N3, nous sommes pour le débat...

La Ligue du Centre doit se prononcer aussi.

Jean-Christophe précise que l'ETR souhaite 3 montées, plutôt qu'une montée par région normalement. Les grandes régions ont récupéré 3 montées. Nous avons 2 montées pour 55 000 licenciés, en incluant la Ligue du Centre. Les Grandes Régions sont surreprésentées.

Les joueuses en Pôle ont l'obligation de jouer en N2F minimum. Il nous faut des clubs en capacité de les accueillir... 10-12 filles. Beaucoup de joueuses et beaucoup de km. Parmi les 4 montées à avoir (2 PDL + 2 Centre Val de Loire), on préfère militer pour 3 montées, 4 seraient probablement trop.

L'accession sur les niveaux nationaux est plus mécanique que sportive (avec montées/descentes). Même nombre d'équipes en Masculin et en Féminin.

Échanges autour de la licence E.

Joël SOULARD / LA ROCHE : problème pour un jeune qui arrive en France, mais qui n'a pas un très haut niveau. Or, il faut payer le transfert international (c'est très cher)...

- ➔ C'est une règle de la fédération internationale !



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Bertrand CANTEGREL du HBC NANTES : le comité peut-il aider financièrement un tel cas ?

Georges POTARD / FFH : l'IHF nous facture ces droits de transferts internationaux. Si on oublie de le faire, c'est 7 à 10 000 € des pénalités. Il appartient aux comités et aux ligues de partager la peine avec vous...

10. Projet COC 2 : salles soumises à l'interdiction des colles et résines

Pour : 346 - Abstention : 84 - Contre : 212

Délibération adoptée.

OHB STE GEMMES : il serait bien de reprendre les dimensions des ballons.

- C'est la taille minimale qui a été retenue.

ES SEGRÉ : et si un club n'a pas ses 12 ballons ?

- Nous le signaler ! Le jeu sans colle ou avec colle n'est pas réglementé. Les futures salles (rénovées ou neuves) vont se mettre au sans colle.

ST BERTHEVIN : fournir les ballons et les arbitres doivent contrôler et faire un rapport si besoin... Contrainte qui va amener du retard, ne facilitera pas les choses... Si un club n'a pas de ballon, qui est sanctionné ?

- Nous verrons ! ce sont les collectivités qui possèdent les salles. Vous pourrez vous retourner vers vos mairies. Le risque est de se voir attribuer la salle en moins bon état...
- Match perdu par pénalité au club qui n'a pas respecté la règle : c'est le règlement fédéral.

11. Projet COC 3 : championnats féminins 23/24 et 24/25

Pour : 545 - Abstention : 43 - Contre : 81

Délibération adoptée.

Le nombre d'équipes féminines a explosé. Nous proposons d'ajouter un niveau honneur féminin. La poule basse excellence rejoindrait l'honneur.

12. Projet COC 4 : règle du dernier match

Pour : 460 - Abstention : 98 - Contre : 116

Délibération adoptée.

Le brûlage n'existe plus que dans le cas de report de rencontre, si forfait, si décalage entre calendrier national et régional.

LA ROCHE : règle Ok mais ne tient pas compte d'un cas déjà vu. Nous ne pouvons plus faire descendre un joueur qui a joué le dernier match. En cas de joueurs blessés, un joueur montant en N3 pour soutenir l'équipe ne peut plus redescendre dans son équipe d'origine. Il faut différencier les joueurs qui descendent et ceux qui montent...

- Pour compléter ponctuellement une équipe on ne sanctionne pas
- Vote à adapter.

ST NAZAIRE HB : comment les équipes PRO font qui redescendent en N1 et N2 ?

- Tout joueur qui joue en -18 National peut redescendre en PN et Reg. C'est prévu au règlement. Il n'y a pas de brûlage.

13. Projet COC 5 : modification du règlement de la coupe des Pays de la Loire

Pour : 578 - Abstention : 67 - Contre : 29

Délibération adoptée.



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



12. Vœu du club de LAETITIA NANTES

Pour : - Abstention : - Contre :

Délibération adoptée.

13. Projet CTA 1 : plan d'arbitrage 2023/2024

Pour : 586 - Abstention : 35 - Contre : 0

Délibération adoptée.

14. Projet CTA 2 : réflexion menée par l'arbitrage

Pour : 594 - Abstention : 22 - Contre : 13

Délibération adoptée.

Responsabilisation des clubs.

Relaxer les contraintes d'arbitrage pour les JA T3, en termes de nombre d'arbitrage.

Animation du territoire, maillage plus fin, pour plus de proximité et accompagner les clubs plus facilement.

Favoriser le travail par bassin et le généraliser autant que possible.

Renforcer le positionnement des comités sur l'arbitrage et faire en sorte qu'il fasse partie de l'instance gouvernante du comité.

Un représentant des comités devra siéger à la CTA.

Si tirage au sort, les deux joueurs tirés peuvent arbitrer.

Un seul point de perdu en cas de match perdu par pénalité.

HBC BENET : notion de binôme en avant sur les catégories Prénationale Féminine et Excellence Masculine. Est-ce obligatoire d'avoir un binôme ? La CMCD impose 15 mises à disposition, donc un arbitre solo doit arbitrer 2 fois plus...

- ➔ Assurer un maximum de matchs dans ces catégories en binôme. C'est un choix de la CTA, qui désigne à 95 % un binôme.
« N » correspond aux nombres d'équipes dans la poule.

Avoir un maximum d'arbitres T3 pour couvrir les matchs départementaux. Les premières divisions sont couvertes à 85 %.

Dans le calcul du nombre d'arbitrages à réaliser, nous prendrons les JA clubs jusqu'en U19/U20 ans.

Les statistiques montrent que nous parvenons à couvrir 70 % des matchs. Il faut tendre vers 85 %.

La CTA se doit de former des arbitres, les clubs se doivent de proposer des arbitres en formation.

AL CHATEAUBRIANT : le JA club devra faire 5 arbitrages ?

- ➔ Aucune obligation en termes de nombre d'arbitrages. Il devra suivre la formation et c'est tout, chaque saison.

Beaucoup de problèmes sur la catégorie U19M. Les arbitres sont en grosses difficultés.

15. Projet CMCD 2023/2024

Pour : 563 - Abstention : 30 - Contre : 37

Délibération adoptée.

LA CHAPELAINE : sur le plan technique on demande des ER, dans quelle case on classe les personnes salariées T4 et T5 ? On nous encourage à salarier... Toujours pas de réponse pour les équivalences demandées à la FFHB.

- ➔ On nous promet des équivalences des anciens diplômés. Vous ne serez pas pénalisés au titre de la saison 22/23. La commission se tiendra le 13 juin prochain.

Georges POTARD : on se bagarre nous aussi pour que les équivalences avancent...



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



AL CHATEAUBRIANT : et en termes de recyclage de nos techniciens ?

- Nous transmettons à la Fédération...

Jean-Christophe apporte des précisions sur les recyclages. Un diplôme est valable à vie. C'est la CMCD qui fixe la validité. Nous avons fait un choix en Pays de la Loire d'arrêter les recyclages tant que la visibilité des équivalences n'était pas en cours. ¼ seulement ont demandé leur conversion... il faut que tous les diplômes soient convertis. Lister vos techniciens et les encourager à convertir leur diplôme. On ne pourra pas le faire à leur place. Ne baissez pas la vigilance sur la formation de vos techniciens.

ST NAZAIRE : on a dû mal à avoir un suivi pour les techniciens.

- Lors d'une mutation, le profil ne suit pas.

CARQUEFOU HB : obligation -17 à -21 ans obligation d'une réserve. On nous pousse à faire jouer nos jeunes en National...

- Si le club a une équipe en Prénationale, il faut avoir une équipe réserve. C'est un souhait de la COC.

ES SEGRÉ : Carte éducateur sportif Pro au regard des diplômes.

- Michal a un diplôme étranger. Il a le droit de travailler mais la fédération ne lui donne pas le diplôme français. Si la fédération n'agit pas dans ce sens, nous aurons la concurrence de toutes les fédérations. Il a le droit d'exercer mais pas d'avoir la reconnaissance. 500h de formation en France n'équivaut pas à 100h à l'étranger. A-t-on les mêmes compétences au final ?

Pour les licences STAPS, les professeurs d'EPS doivent demander leur carte Professionnelle pour effectuer 2h/semaine en club.

- La fédération doit signer une convention avec les STAPS. Il est de l'intérêt de la fédération de maîtriser sa formation.

16. Examen des tarifs 2023/2024 et du Budget prévisionnel 2023

Pour : 402 - Abstention : 114 - Contre : 96

Délibération adoptée.

ERNEENNE HB : dès qu'il y a une augmentation, elle est répercutée sur les tarifs. En revanche, il n'y a pas de diminution quand tout va bien... !

- On est la seule ligue de France à avoir aidé les clubs pendant le COVID.
- On n'a pas augmenté les tarifs depuis 2015. Les compétentes des ligues depuis cette date ont énormément augmenté. Les compensations de charges salariales ont été faites depuis, mais ce n'est plus possible de financer le fonctionnement actuel. Il y a des projets dans toutes les commissions ; celles-ci ont dû renoncer à certains de leurs projets.

ATLANTIQUE REZÉ HB : entre le budget 2022 et 2023, 250 000 € de plus ?

- La région diminue les aides pour 2023 de 10 %. Les aides ANS se terminent. Des recettes en moins d'un côté et des frais de personnel en plus. Plus de licenciés engendrent plus de recettes, mais aussi plus de dépenses.

HBC DU PAYS DE SILLÉ : hausse des coûts de formation de +50 % ?

- Cela ne concerne que le T4 en alternance. Les coûts de formation sont plus élevés, cette formation n'existait pas avant. Il y a une erreur dans les tarifs des formations ; ceux-ci n'ont pas été augmentés.



Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



Alexis Huault : La non-présence de nos élus régionaux montre l'intérêt pour le monde sportif. Certains comités ne touchent aucune aide de leur Conseil Départemental. On passe de 42 000 € à 38 000 €.

Certaines ligues touchent 300 000 € de leur région. D'autres, telle que l'AURA perçoivent 50 % de moins en 2023 et 100 % en 2024.

La fédération s'engage à nos côtés pour rencontrer la Région, discuter des subventions et aller porter un vrai message auprès de la Région.

HBC NANTES : et les JO ne nous pénalisent-ils pas sur notre région ?

- ➔ Les aides régionales ont diminué depuis 2019. La région n'entre pas dans le dispositif Paris 2024. L'impact est bénéfique.

HBC AUTHION : le financement de la maison du handball, c'était à vie ?

- ➔ C'était un moyen de boucler le financement avec la Région Ile de France, Créteil, ANS, la récupération de la TVA... Pour boucler le budget, il a été demandé 6€ sur 3 ans. Des stages ont lieu pour aider à financer. La fédération ne peut pas rembourser 2.5 M€ aux licenciés... Le paysage financier est difficile et le sport se pose beaucoup de questions. Aujourd'hui, il faut attendre que la Maison Du Hand se développe, remanier l'ensemble des bureaux, pour libérer des espaces commerciaux et ainsi produire des rentrées d'argent. La FFH, c'est nous tous. Lors du COVID, la FFH a aidé à hauteur de quelques millions d'euros. le Handball n'a pas les moyens du football...

US MONTREUIL JUIGNE : en formation à la MDH, c'est 86 € pour y dormir, plus le transport... On participe au financement de la MDH.

ST NAZAIRE HB : les familles ont réduit leur train de vie et on a tous des augmentations. Les clubs se retrouvent face à des gens qui vont payer...

- ➔ En CA, la question s'est posée et a longuement été discutée. Il y a 2 ans, on a le fait le choix d'aider les clubs à hauteur de 250 000 €.

Gérard Gallo : les 6€ ont été intégrés à la licence lors de l'AG fédérale. Il a été demandé que ces 6€ soient isolés dans le budget.

4. Les remises de récompenses

Récompenses aux joueurs de Pôle Espoir :

Mélina MICHAUD – LES NEPTUNES DE NANTES

Louis LAINE – HBC NANTAIS

Récompenses aux JAJ et JA :

Binôme LOIR Aurélien / VIVIEN Maxime (JAJT1) du club HB STE LUCE et AAEEC Les Ponts de Cé

Binôme MATHE Louis / SERVIER Sigfried (T1N) du club HBC NANTES et ASB Rezé HB

Binôme BOUTIN Florian / BURGAUD Ronan (T1N) du club Saint Sébastien sur Loire

Binôme CZIMMERMAN Jean-Baptiste / LE ROUX Arnaud (T1N) des clubs de HBC Blain et Hirondelle St Yo

Nathan BLANCHARD (Formateur JAJ) du club de THOUARÉ HBC

Cyrille RENAUD du club (Formateur EA) du club du HBAC STE PAZANNE

Denis HOUVER - ST SEBASTIEN SUD LOIRE HB

Remercie pour son engagement à St Sébastien et pour le territoire.



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



« Mon engagement est réel. Je n'ai jamais joué au handball ! Je voudrais le dédier à tous les bénévoles autour de moi, qui ont contribué à cette belle expérience. Soyons attentifs à conserver le modèle associatif, qui permet à de nombreux jeunes de faire ce sport. »

Médailles territoriales :

Bronze : Bruno BLANCHARD – Jérôme PORTIER

Argent : Jean-Noël LE COSSIER – Annie BRARD

Or :

Médailles fédérales :

Bronze :

Argent :

Or : Didier ROUSSEAU, médaille remise lors de l'AG fédérale

5. Les ateliers

Atelier de 45', en deux temps, afin de pouvoir assister à deux ateliers :

Ateliers proposés durant le 1^{er} temps :

- ADN NORD
- Beach Hand
- Arbitrage
- ITFE

Ateliers proposés durant le 2nd temps :

- ANS PSF
- Indemnisation des entraîneurs
- ADN NORD
- Arbitrage

Proposition d'atelier année prochaine : conventions bénévoles

6. L'assurance fédérale MMA – Intervention de Gilles BASQUIN, référent fédéral

Cf diaporama.

7. Point sur le projet immobilier de changement de siège de la Ligue

Ce projet n'est pas enterré, mais au vu de l'économie actuelle, ce projet a été mis de côté dans l'attente de meilleurs jours. La région met 175 000 € sur un projet de 12 M€ HT... Ce n'est pas le moment...



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z



8. Intervention de Georges POTARD

Président de la Commission des Statuts et Règlements.

La Fédération, c'est vous tous. Que fait la FFH ?

Une des valeurs de la FFH, c'est la lutte contre les incivilités. "Tous unis face aux violences". Cf vidéo.
Une plateforme a été mise en place pour dénoncer les dérives observées et effectuer un signalement.

On essaie de moderniser et simplifier la vie des clubs : signature électronique, qualification directe par les clubs pour les renouvellements de licences amateurs sans changement, sans donner plus de travail aux clubs.

Aider les clubs à avancer : on autorise le regroupement des clubs sur des territoires différents, courriels recommandés...

Mise en œuvre de la loi du 2 mars 2022 qui modifie des principes de gouvernances : le nombre de mandats d'un président de Fédération ou de Ligue est limité à 3, création d'une commission de sportifs de Haut Niveau, membre du CA fédéral.

À partir de 2024, tous les clubs seront amenés à voter la liste lors de l'AG fédérale, par voie électronique, sur une semaine. Vous voterez en direct pour le président de la FFH. Les Ligues et Comités voteront à hauteur de 50 %.

Rond central de 4m de diamètre imposé aux rencontres Professionnelles, pour accélérer le jeu semble-t-il...

Nouveau site internet de la FFH.

Web TV du Handball pour avoir accès à de plus en plus de matchs pour seulement 3 ou 4 €/mois.

JO 2024 :

Il est difficile d'avoir des places. Plan d'accompagnement pour que le hand vive pleinement ce moment important : road show, tournois de Beach, pavillon Handball à Versailles, relais de la flamme à la MDH, la MDH devient un club France Handball. Les équipes de France seront à Paris et à Lille.

Politique d'invitation : 600 000 € pour acheter 3 000 places et offrir aux présidents de Ligue et de comités. L'organisme Paris 2024 gère tout, pas de passe-droit.

Je suis né à Angers, donc j'aime bien venir ici. On est comme vous et avec vous, on travaille ensemble, le Handball n'est qu'un...

8. Clôture de l'Assemblée Générale 2023

Clôture de l'AG par le Président de la Ligue, Alexis Huaultmé.

Alexis Huaultmé remercie les clubs, Ancenis, le CA et les salariés de la Ligue. C'est aussi grâce à eux que tout se passe bien. Il mérite autant que nous du repos... l'après-midi est longue, les ateliers du matin sont appréciés. On a besoin de poser tous les sujets, donc du temps.

Je suis ravi de vous avoir vus aujourd'hui.

Bon retour et bel été à tous et bon début de saison sportive !

Clôture de l'AG à 18h25.

Alexis Huaultmé
Président de la Ligue

Julien LAHAIE
Secrétaire Général de la Ligue



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Ligue de Handball des Pays de la Loire

2, rue Guynemer – Segré - 49 500 Segré en Anjou Bleu

Tél : 02.41.26.26.26 - @ : contact@handball-paysdelaloire.fr - Site : www.handball-paysdelaloire.fr

N° Siret : 316.316.678.000.36 – N° APE : 9312 Z